

Communiqué de la Maison Généralice : réponse de la Fraternité à Rome

Publié le 19 février 2026 · 2 min de lecture



Communiqué concernant la réponse du Conseil général de la Fraternité Saint-Pie X à la proposition du Dicastère pour la Doctrine de la Foi.

Lors de l'entrevue du 12 février dernier entre Monsieur l'abbé Pagliarani, Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, et Son Éminence le cardinal Víctor Manuel Fernández, Préfet du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, organisée à la suite de l'annonce de futurs sacres épiscopaux pour la Fraternité, ce dernier avait proposé « un chemin de dialogue spécifiquement théologique, selon une méthodologie bien précise, [...] pour mettre en évidence les *minima* nécessaires à la pleine communion avec l'Église catholique », conditionnant ce dialogue à la suspension des consécration épiscopales annoncées.

À la demande du Préfet du Dicastère, le Supérieur général a présenté cette proposition aux membres de son Conseil, et a pris le temps nécessaire pour l'évaluer.

En date du 18 février, Monsieur l'abbé Pagliarani a fait parvenir sa réponse écrite au Cardinal, accompagnée de plusieurs annexes et signée par les cinq membres du Conseil général.

La question étant désormais du domaine public, en raison de la communication publiée par le Saint-Siège le 12 février, il paraît opportun de rendre également public le contenu de cette lettre et de ses annexes, afin de permettre aux fidèles intéressés de connaître avec précision la réponse apportée.

Monsieur le Supérieur général confie cette situation à la prière des membres de la Fraternité et de tous les fidèles. Il demande que la prière du chapelet, ainsi que les sacrifices du Carême qui s'ouvre, soient tout spécialement offerts pour le Saint-Père, pour le bien de la sainte Église, et pour préparer dignement les âmes à la cérémonie du 1^{er} juillet.

Menzingen, le 19 février 2026

2026-02-19_communique_de_la_maison_generalice_fr [Télécharger](#)

Textes en lien :

- [Lettre de l'abbé Pagliarani au cardinal Fernández](#)
- [Annexe I : Lettre de l'abbé Pagliarani à Mgr Pozzo, du 17 janvier 2019](#)
- [Annexe II : Ordre et juridiction : inanité de l'accusation de schisme](#)
- [Annexe III : Lettre du cardinal Müller à Mgr Fellay, du 6 juin 2017](#)

Photo : Jean Lorber

Source : laportelatine.org/actualite/communique-de-la-maison-generalice-reponse-de-la-fraternite-a-rome

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France